



Rétablir la continuité écologique du Nohain

L'étude pour rétablir la continuité écologique sur l'aval du Nohain vient de débuter. Elle permettra de déterminer les travaux à effectuer sur 6 ouvrages entre Cosne-Cours-sur-Loire et Saint-Père, pour faciliter la circulation et la reproduction des poissons.

TROUVER LE MEILLEUR CHEMIN

Assurer la qualité de l'eau et la protection des espèces font partie des engagements de nos élus. L'équipe du Contrat Rivières de Cœur de Loire travaille ainsi depuis plusieurs années à favoriser le fonctionnement et la qualité des écosystèmes aquatiques. Dans le cas du Nohain, elle a pu identifier des difficultés pour les poissons, brochets et anguilles notamment, à circuler aisément dans son lit et à passer les chutes d'eau des ouvrages bâtis. Un chemin préférentiel a été choisi parmi tous les bras qui composent la rivière et une étude est désormais lancée pour trouver des solutions pour aménager sa partie aval, de la Chaussade à Moulin-L'Evêque.

UNE ÉTUDE COLLABORATIVE

Autrefois indispensables, chacun des ouvrages recensés sur le parcours du chemin préférentiel est un obstacle à la continuité écologique.

L'équipe du service Rivières nous explique la démarche : « Un comité de pilotage se met en place et nous allons travailler en étroite collaboration avec les propriétaires des ouvrages concernés. Nous proposerons à chaque fois 3 scénarios et nous choisirons le plus adapté : celui qui respectera le bâti historique et le cours d'eau ».

Le Comité est constitué de partenaires techniques qui viendront étayer les propositions : l'Office Français de la Biodiversité, l'association des Moulins du Morvan et de la Nièvre, la DDT, les équipes du Département de la Nièvre, la fédération de pêche de la Nièvre, les communes de Cosne et de St Père et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, financeur de l'étude à hauteur de 80%.

APPORTER DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Pour diminuer la hauteur des chutes d'eau qui handicape les poissons, le comité de pilotage pourra par exemple préconiser d'aménager des bras de contournement, d'installer des rampes à poissons ou encore d'araser partiellement pour permettre leur franchissement tout en préservant les usages actuels de ces ouvrages. Le comité commence à se pencher sur les meilleures solutions à apporter, en s'appuyant sur l'expertise de la société CE3E, spécialisée dans les milieux aquatiques.

EN CHIFFRES

6 OUVRAGES*
à aménager

25 MOIS
d'études

ÉTUDE FINANCÉE À 80 %
par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

*Les ouvrages concernés : La Chaussade, le moulin d'Alibert et son déversoir, le Moulin des Granges, un ouvrage de répartition des eaux, le moulin L'Evêque

Travaux sur la Douceline

Restaurer la continuité des cours d'eau est un enjeu de taille puisqu'il permet de maintenir un écosystème de qualité : poisson, invertébrés, truites et anguilles frayent dans ses eaux.

La Douceline, petit cours d'eau de 2 km situé entre La Marche et La Charité-sur-Loire et affluent de la Loire, était dégradée, étouffée par un engorgement dû à un bief (dérivation) et à un écoulement contrarié par d'anciens ouvrages.

Après 2 ans d'études et de concertation, les travaux ont permis de combler le bief et la pièce d'eau constituée en amont. Les deux ouvrages qui la freinaient ont été supprimés, et une passe à anguilles a été construite. En retrouvant son cours initial, la Douceline a retrouvé ses fonctionnalités et une meilleure qualité des habitats.

Notre partenaire

